

Études caribéennes

37-38 | Août-Décembre 2017
Tourismes, voyages, utopies

Une trajectoire martiniquaise

Philippe Boulanger



Édition électronique

URL : [http://
etudescaribeennes.revues.org/11161](http://etudescaribeennes.revues.org/11161)
ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Ce document vous est offert par Université
des Antilles – Service commun de la
documentation



Ce document a été généré automatiquement le 24 novembre 2017.

Une trajectoire martiniquaise

Philippe Boulanger

RÉFÉRENCE

Bravo-Prudent, A. (2017). *Président, le bleu te va bien*, Paris, L'Harmattan, 168 pages, ISBN : 978-2-343-11748-5.



- 1 Arlette Bravo-Prudent se penche sur la trajectoire publique de Claude Lise, homme de gauche né en 1941, sénateur et président du Conseil général de la Martinique de 1992 à

2011, qu'elle a longuement côtoyé. Édile élevé politiquement dans l'ombre prestigieuse et encombrante du poète et député-maire de Fort-de-France Aimé Césaire, Lise est défait le 11 mars 2011 lors de l'élection à la présidence du Conseil général. Il connaît alors une relative traversée du désert, qui s'achève le 13 décembre 2015 avec l'élection de la nouvelle collectivité territoriale en Martinique, qui prend la place du département et de la région.

- 2 Édile local, mais également représentant de la Nation : Claude Lise fut aussi sénateur et, à ce titre, en charge, avec le député de la Réunion et maire de Saint-Denis Michel Tamaya, d'une mission commandée par le Premier ministre Lionel Jospin le 10 décembre 1998 et conduite sous l'autorité du secrétaire d'État à l'Outre-mer Jean-Jacques Queyranne. Ce sont les lignes les plus prenantes de l'ouvrage. Cette mission se déroule dans le cadre de l'article 73 de la Constitution française et de l'article 299-2 du Traité d'Amsterdam : frappées par le mal développement et le mal-être, Réunion, Guyane, Guadeloupe, Martinique sont les étapes incontournables des deux missionnaires et de leur équipe, à laquelle participe la narratrice. Grande fierté du président déchu en 2011, qui se remémore, avec les mots de celle-ci, ce haut fait d'arme : la mission Lise-Tamaya a pour objectif de « dresser le bilan des avantages et des inconvénients du cadre législatif et réglementaire actuel qui organise la répartition des responsabilités dans les départements d'outre-mer, entre l'État et les collectivités territoriales d'une part, et entre ces dernières d'autre part. »
- 3 Le rapport de 208 pages, remis le 24 juin 1999 dans une salle dorée du ministère de l'Outre-mer, dresse un état des lieux implacable de la situation socio-économique et sanitaire des départements ultramarins et prône pour ceux-ci davantage de responsabilités, notamment par la création d'un Congrès réunissant les assemblées délibérantes du département et de la région. Il s'agit d'un premier pas vers la collectivité territoriale unique, sujet ô combien sensible en Martinique et ailleurs. Il suscite de vives protestations parmi les élus et les électeurs. Le député Tamaya perdra son siège au Palais-Bourbon. Claude Lise y laissera peut-être quelques plumes, arrachées le 11 mars 2011. Les mentalités n'étaient pas encore prêtes. Toujours est-il que le thème de l'égalité entre la France métropolitaine et les départements ultramarins rejaillit dix-sept ans plus tard : la loi votée par les députés le 11 octobre 2016 mise sur une période de vingt-cinq ans pour réduire les écarts de développement.
- 4 À l'heure du défi guyanais lancé à la République, ce qui intéresse dans ce livre, ce sont les changements constitutionnels tirés en 2016 de la mission Lise-Tamaya de 1999 et la trajectoire martiniquaise de Claude Lise, pilier de la vie politique locale, aujourd'hui président de l'Assemblée délibérante de la Collectivité unique de Martinique, qui a aussi traversé la crise de 2009 dans les Antilles françaises, dont les leçons n'ont pas été encore sérieusement analysées.

AUTEUR

PHILIPPE BOULANGER

Docteur en droit public, philippeboulanger2015@outlook.com